

L'intérêt des témoignages résiderait encore dans la mise en évidence du vécu des usagers face à la question du maintien à domicile et de leur engagement pour défendre cette cause.

En raison du nombre restreint d'interviews, de la spécificité de chaque association d'usagers et de la technique d'investigation utilisée (entretien semi-directif), une présentation schématique des résultats aurait été difficile à réaliser.

2. Analyse des entretiens.

2.1. Opinion sur le m.à.d..

Les trois associations expriment un très grand intérêt pour la question du m.à.d., étant donné que, tous leurs membres souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur milieu d'origine.

2.2. Expérience du maintien à domicile.

Deux associations traitent la question d'une façon plus théorique, tandis que la troisième parle d'une certaine expérience et perçoit le manque de structures dans son entière réalité.

1. Problèmes et besoins rencontrés:

Lors des entretiens on relève :

- des problèmes inhérents à la personnalité de l'usager:
 - . démission à l'égard de sa situation (résignation, passivité, isolation, idées suicidaires)
 - . non utilisation des ressources déjà mises à sa disposition,

- des problèmes inhérents à la situation sociale de l'usager:

L'importance capitale de la famille est soulignée; si la tierce personne fait défaut ou résigne, les problèmes de la vie courante prennent plus d'importance (transport, logement, loisirs...) et l'impact psychologique de l'isolement s'aggrave.

- des problèmes inhérents à l'organisation matérielle de la vie courante:

les problèmes, tels le logement inadapté, les moyens de transport, le matériel et l'équipement techniques non adaptés, les services de dépannages inexistantes, sont également évoqués dans une optique d'un financement onéreux

- des problèmes inhérents aux services existants:

d'un côté on note un manque de structuration et de coordination entre les différents services et d'un autre côté on note un manque d'information et une mauvaise utilisation par les usagers.

Le respect de la personne âgée ou handicapée apparaît comme une demande primordiale. Son intégration sociale totale et réelle est souhaitée.

Le soutien de l'environnement familial de l'usager est réclamé par les trois associations, aussi bien dans le